

Guyane, Guyane
Remire-Montjoly
Céïde
route des plages

Habitation le Refuge, puis Habitation Virgile puis Céïde, aujourd'hui Maison Prévot (Rémire-Montjoly)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA97300015

Date de l'enquête initiale : 2026

Date(s) de rédaction : 2026

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine de l'économie aurifère en Guyane

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison, ensemble agricole

Destinations successives : maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : AP, 775

Historique

L'acte de vente du 2 juin 1875, passé chez le notaire Dunezat à Cayenne, restitue l'ensemble de l'historique de la maison de maître jusqu'à son acquisition à cette date par les frères Aristide et Théodore Céïde, qui viennent d'engranger les immenses bénéfices des concessions aurifères des bords du fleuve Sinnamary. Aujourd'hui encore en élévation, la maison est ensuite vendue par adjudication le 17 juillet 1933 par Paul-Emile Hérard, héritier des Céïde, à l'industriel Georges Prévot, qui construit une usine et une distillerie sur les terres de l'ancienne habitation. A cette occasion, la description de l'objet de la vente ne laisse guère de doute sur le lien avec l'actuelle maison Prévot: "maison à un étage en bois et briques, couverte en tôle, avec grande galerie circulaire".

Entre 1843 et 1933, la maison a connu les propriétaires suivants, selon l'acte de vente susmentionné:

L'habitation Le Refuge, établie par Joseph Paguenaut (1815-1853) et son frère Marie-Guillaume-Arnaud (1805-1843) en 1843

Joseph Paguenaut, issu d'une famille girondine ayant compté plusieurs notaires à Cayenne depuis la fin du 18^e siècle, dont son père Gaëtan, est désigné comme le constructeur de la maison de maître, peu après l'obtention de la concession par l'administration coloniale et un décret du 11 mai 1843. Son frère Arnaud, également mentionné, décède en août de la même année. Les actes de vente successifs désignent cette concession comme établie à "l'emplacement de l'ancienne paroisse de Rémire". C'est Joseph Paguenaut qui baptise l'habitation "Le Refuge" en réunissant à cette occasion les habitations Kerckove et Gros-Bois, acquises grâce à la succession de plusieurs propriétés de la famille Paguenaut.

Simon Lavergne (1856-1857)

Sévère-Assez-Clara Howe, veuve de Joseph Paguenaut, vend l'habitation dotée d'une maison de maître à Jean-Baptiste Lavau le 24 janvier 1856. Le même jour, contrat est passé chez le notaire bordelais Thierrée pour une revente de l'habitation à Simon Lavergne.

Philippe-Frédéric Virgile (1857-1875)

Le docteur Philippe-Frédéric Virgile (1807-1873), chevalier de la Légion d'honneur en 1855 et fils du cayennais François Virgile (1778-1843), esclave affranchi en 1781, acquiert l'habitation de Lavergne le neuf mars 1857. Le célèbre médecin cayennais l'associe à l'habitation dite de "Rémire" ou Barry qu'il avait acquise le 28 avril 1851. L'ensemble de la propriété Virgile atteint alors 380 hectares qui en font l'une des plus importantes habitations de l'île de Cayenne.

Aristide et Théodore Céide (1875-1933)

Les frères Céide, chercheurs d'or, achètent l'habitation deux ans après la mort du docteur Virgile, auprès de sa fille Marie-Charlotte-Herminie Virgile épouse Therme, le 2 juin 1875. Associés aux Vitalo dans les placers Dieu-Merci et Saint-Elie, ils multiplient alors les achats de propriétés, et, comme Théophile Vitalo, cherchent à diversifier leurs activités et investir dans l'agriculture. Ils s'insèrent également dans l'héritage de familles prestigieuses en Guyane et se dotent d'une maison de campagne proche de la mer et de Cayenne.

Le 27 janvier 1887, le journal La Guyane décrit la réception du député martiniquais Marius Hurard à Cayenne, pendant laquelle on perçoit une rivalité Céide-Vitalo dans la surenchère des propositions. Théodore décédé, c'est Aristide qui fait profiter de l'habitation au député : "Une partie de voiture à la délicieuse propriété de campagne de monsieur Céide devait suivre le repas, mais l'affreuse saison des pluies que nous traversons en a décidé autrement. Ce n'était que chose différée. En effet, samedi dernier, monsieur Céide, grâce à une accalmie, a pu conduire le député sur sa propriété à 10km de la ville". Cependant, la documentation disponible livre des informations sur une villégiature de campagne plus spartiate que le luxe des propriétés urbaines des Céide ou Vitalo. Dans l'inventaire après décès de Théodore Céide, en 1883, la maison comprend un mobilier beaucoup plus simple que celui de sa maison à Cayenne. Des animaux y sont également mentionnés : "deux mules, deux petits chevaux, deux jeunes taureaux, vingt-quatre vaches et génisses, douze veaux, quatorze brebis et agneaux malades".

Dans l'annonce de vente de 1933, l'habitation est décrite comme une propriété de 380 hectares, couverte de "nombreuses plantations en plein rapport : café, cacao, bananes, citrons, coco, fruits les plus variés, immense jardin potager et plusieurs champs d'herbe fourragère. Un ruisseau de deux mètres de largeur traverse la propriété d'un bout à l'autre et se jette à la mer". Elle comprend également un bâtiment de servitude, un grand poulailler et quatre "bâtiments pour travailleurs".

Georges Prévot (1933)

L'industriel cayennais Georges Prévot acquiert la maison avec un terrain de 41 hectares auprès de Paul-Emile Hérard, héritier des Céide par sa mère, le 25 février 1933. Une garantie hypothécaire déposée auprès du notaire Vautor en février 1935 permet de connaître la nature des investissements de Georges Prévot à cette date : la banque de Guyane lui accorde un prêt supplémentaire portant l'investissement total à 876 000 francs. La reconversion de l'habitation en usine à sucre et distillerie à rhum est alors "en voie d'installation". Un hangar métallique de 60mx24m a déjà été construit, il s'apprête à recevoir les machines.

Au 20^e siècle, un édicule en béton est ajouté à l'ouest, et des parpaings de béton remplacent les lames ventilantes originelles sur une partie des élévations de la galerie. La charpente a été refaite en 1998.

Période(s) principale(s) : 2^e quart 19^e siècle

Dates : 1843 (daté par source)

Description

Construction à structure pan de bois avec assemblages tenon-mortaise, poteaux et aisseliers. Le remplissage est en briques, mais des restaurations au 20^e siècle y ont également ajouté des parpaings de béton sur la façade postérieure. La galerie comporte en partie inférieure de l'élévation des lames de ventilation orientées. L'ensemble possède un étage avec un plan centré : un petit corps de bâtiment à un étage couronné d'un toit à quatre pans, entouré sur l'ensemble des quatre faces par une galerie.

La maison de maître ne semble pas avoir été beaucoup modifiée depuis sa construction vers 1843 et témoigne d'une mise en oeuvre partageant son plan avec des constructions coloniales françaises de l'arc atlantique (Louisiane et Antilles).

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : bois, pan de bois, enduit ; brique, maçonnerie, enduit ; béton, parpaing de béton

Matériau(x) de couverture : tôle ondulée

Plan : plan centré

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré

Couvrements : charpente en bois apparente

Élévations extérieures : élévation ordonnancée sans travées

Escaliers : escalier dans-oeuvre

Typologies et état de conservation

Typologies :

Statut, intérêt et protection

Maison de maître parmi les plus anciennes en élévation en Guyane, avec vestiges d'une sucrerie industrielle, mériterait une protection.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Éléments remarquables : maison, installation aquicole

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Présentation

Actuellement considérée comme une construction de 1935, la maison de maître du Refuge est **en réalité construite vers 1843**, ce qui en fait l'un des édifices de ce type les plus anciens encore en élévation en Guyane. Ceci permet de réévaluer son statut dans le contexte de l'architecture coloniale du territoire, et, plus largement, dans le champ de l'architecture des habitations coloniales dans la zone Atlantique, puisqu'elle partage des similitudes avec l'architecture du même type en Louisiane ou aux Antilles.

Par ailleurs, les **personnalités de ses acquéreurs** successifs, ainsi que les activités qui lui sont associées, en font un ensemble patrimonial de premier plan pour l'ensemble du territoire, représentatif de l'architecture guyanaise et de son histoire.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Acte de vente du 2 juin 1875, notaire Dunezat**
Acte de vente du 2 juin 1875, notaire Dunezat.
Archives Territoriales de Guyane : 2E1/60
- **Garantie hypothécaire de Georges Prévot. Minutes du notaire Vautor, 1935**
Garantie hypothécaire de Georges Prévot. Minutes du notaire Vautor, 1935.
Archives Territoriales de Guyane : 2E2/97

Bibliographie

- **Rémire, les habitations coloniales (XVIIe-XIXe siècles)**
Céline Frémeaux (dir.), Yannick Le Roux. **Rémire, les habitations coloniales (XVIIe-XIXe siècles).** Editions L'écarquillé. Paris. 2011
Archives Territoriales de Guyane : 8° 2846
- **Evolution et adaptation des industries sucrières rhumières en Guyane, XVIIe-XXe siècles**
Nathalie Cazelles. **Evolution et adaptation des industries sucrières rhumières en Guyane, XVIIe-XXe siècles.** Thèse. 2016
Archives Territoriales de Guyane : 4J 139

Périodiques

- **Journal La Guyane du 27 janvier 1887**
Journal La Guyane du 27 janvier 1887
Bibliothèque Nationale de France

Illustrations



Plan parcellaire de l'arpenteur Eutrope en 1867. L'habitation Virgile occupe la plus grande partie du territoire concerné
IVR03_202697300186NUCA



Extrait d'un cliché IGN du 19 septembre 1955, la maison se trouve en haut à gauche, à l'ouest de l'usine Prévot
IVR03_202697300187NUCA



Détail de la galerie périphérique comportant un garde-corps à lames ventilantes, état en 1998
Phot. Yvon Lentin
IVR03_202697300188NUCA



Intérieur : détail des vantaux, état en 1998
Phot. Yvon Lentin
IVR03_202697300189NUCA



Réfection de la charpente en 1998
Phot. Yvon Lentin
IVR03_202697300190NUCA



Réfection du toit en 1998, détail
Phot. Yvon Lentin
IVR03_202697300191NUCA



Vue générale, état en 2001
Phot. Marc Heller



Vue générale depuis l'entrée, état en 2001
Phot. Marie-Pascale Mallé
IVR03_200197300079ZE



Vue de l'angle de la maison depuis l'allée des cocotiers, état en 2001
Phot. Marie-Pascale Mallé
IVR03_200197300077ZE

IVR03_200197302529XE



Vue latérale depuis l'est avec lames ventilantes sur la galerie, état en 2001
Phot. Marie-Pascale Mallé
IVR03_200197300078ZE



Vue depuis le sud-est, lames ventilantes sur la galerie, état en 2001
Phot. Marie-Pascale Mallé
IVR03_200197300076ZE



Vue depuis le sud, état en 2016
Phot. Kristen Sarge
IVR03_202697300192NUCA



Vue depuis l'étage de la maison vers le nord
Phot. Kristen Sarge
IVR03_202697300193NUCA



Détail d'un ensemble poteau-aisselier dans la galerie
Phot. Kristen Sarge
IVR03_202697300194NUCA



Détail de la façade postérieure où des parpaings remplacent les lames ventilantes, état en 2016
Phot. Kristen Sarge
IVR03_202697300195NUCA

Auteur(s) du dossier : Lionel Besnard
Copyright(s) : Collectivité Territoriale de Guyane



Plan parcellaire de l'arpenteur Eutrope en 1867. L'habitation Virgile occupe la plus grande partie du territoire concerné

Référence du document reproduit :

- **Plan parcellaire des terrains à acquérir le long du Rorota**
Plan parcellaire des terrains à acquérir le long du Rorota, plan aquarellé de l'arpenteur Eutrope. 1867.
Archives Territoriales de Guyane : DP292

IVR03_202697300186NUCA

Collectivité Territoriale de Guyane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Extrait d'un cliché IGN du 19 septembre 1955, la maison se trouve en haut à gauche, à l'ouest de l'usine Prévot

IVR03_202697300187NUCA

(c) IGN

tous droits réservés



Détail de la galerie périphérique comportant un garde-corps à lames ventilantes, état en 1998

IVR03_202697300188NUCA

Auteur de l'illustration : Yvon Lentin

Date de prise de vue : 1998

DCJS/CRMH de Guyane

tous droits réservés



Intérieur : détail des vantaux, état en 1998

IVR03_202697300189NUCA

Auteur de l'illustration : Yvon Lentin

Date de prise de vue : 1998

DCJS/CRMH de Guyane

tous droits réservés



Réfection de la charpente en 1998

IVR03_202697300190NUCA

Auteur de l'illustration : Yvon Lentin

DCJS/CRMH de Guyane

tous droits réservés



Réfection du toit en 1998, détail

IVR03_202697300191NUCA

Auteur de l'illustration : Yvon Lentin

DCJS/CRMH de Guyane

tous droits réservés



Vue générale, état en 2001

IVR03_200197302529XE

Auteur de l'illustration : Marc Heller

Date de prise de vue : 2001

Collectivité Territoriale de Guyane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis l'entrée, état en 2001

IVR03_200197300079ZE

Auteur de l'illustration : Marie-Pascale Malle

Date de prise de vue : 2001

Collectivité Territoriale de Guyane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'angle de la maison depuis l'allée des cocotiers, état en 2001

IVR03_200197300077ZE

Auteur de l'illustration : Marie-Pascale Malle

Date de prise de vue : 2001

Collectivité Territoriale de Guyane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue latérale depuis l'est avec lames ventilantes sur la galerie, état en 2001

IVR03_200197300078ZE

Auteur de l'illustration : Marie-Pascale Mallé

Date de prise de vue : 2001

Collectivité Territoriale de Guyane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue depuis le sud-est, lames ventilantes sur la galerie, état en 2001

IVR03_200197300076ZE

Auteur de l'illustration : Marie-Pascale Malle

Date de prise de vue : 2001

Collectivité Territoriale de Guyane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue depuis le sud, état en 2016

IVR03_202697300192NUCA

Auteur de l'illustration : Kristen Sarge

Date de prise de vue : 2016

Collectivité Territoriale de Guyane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue depuis l'étage de la maison vers le nord

IVR03_202697300193NUCA

Auteur de l'illustration : Kristen Sarge

Date de prise de vue : 2016

Collectivité Territoriale de Guyane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail d'un ensemble poteau-aisselier dans la galerie

IVR03_202697300194NUCA

Auteur de l'illustration : Kristen Sarge

Date de prise de vue : 2016

Collectivité Territoriale de Guyane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la façade postérieure où des parpaings remplacent les lames ventilantes, état en 2016

IVR03_202697300195NUCA

Auteur de l'illustration : Kristen Sarge

Date de prise de vue : 2016

Collectivité Territoriale de Guyane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation